



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

Le Préfet d'Indre-et-Loire

A

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES  
ET DE L'AMENAGEMENT

Bureau de l'aménagement du territoire  
et des installations classées

Affaire suivie par Mme Audrey Livinal  
tél : 02 47 33 12 54  
fax : 02 47 64 76 69  
mél : audrey.livinal@indre-et-loire.gouv.fr  
H:\dondossola.marina\MH et sites\PPM\Courrier  
Maire La Riche.odt



**Monsieur le Maire de La Riche**  
**Place du Maréchal Leclerc**  
**BP 102**  
**37521 La Riche cedex**

Tours le

**21 AOUT 2015**

**Objet :** Procédure d'élaboration de périmètre de protection modifié (PPM) de monuments historiques

**P.J :** 1

Par courrier en date du 26 juin 2014, M. le chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine vous a transmis la proposition de création de périmètres de protection modifiés autour des monuments historiques suivants de votre commune : le couvent des Grands minimes du Plessis-Lès-Tours, le Prieuré de Saint-Cosme, le Château du Plessis-Lès-Tours et le Manoir de la Rabaterie.

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le dossier correspondant pour présentation et accord de votre conseil municipal en vue du lancement, par vos soins, de l'enquête publique. Comme convenu, je vous précise que les frais d'enquête publique inhérents à cette procédure sont à la charge de votre commune.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général,

Jacques Lucbéreilh